Envoyé en préfecture le 04/02/2026
Reçu en préfecture le 04/02/2026
Publié le
ID : 056-215602293-20260202-2026_07-DE

Délibération n°1
-
2026-07 | Marché de travaux – Rénovation de l'espace socio-culturel – Résultats de l'appel d'offre

L'an deux mil vingt-six, le deux du mois de février à 20h00, s'est réuni le conseil municipal de la commune de Saint-Martin-sur-Oust, après convocation légale du 29 janvier 2026, à la mairie, sous la présidence de Madame Marion LE POGAM, Maire.

Secrétaire de séance : André BOUDART

Nombre de membres du conseil	
En exercice	14
Présents	11
Votants	12

Vote	
Pour	12
Contre	0
Abstention	0

En présence de :
Marion LE POGAM, André BOUDART, Annie-Noëlle BURBAN, Bertrand HELLEU, Kathy LEBRETON, Hervé BURBAN, Jacqueline MADOUASSE, Bernard WIMART, Michèle LECOMMANDOUX, Jacques DESIGNE, Arnaud COUE.

Absent(s) :
Michel CHRISTOPHE, Yannick SENE (pouvoir à Annie-Noëlle BURBAN), Karine CRETE.

Construite en 1971, située avenue de la Libération, la salle polyvalente de la commune, aujourd'hui appelée Espace socio-culturel, a connu plusieurs aménagements et/ou agrandissements en 1981, 2000 et 2007.

Très largement utilisée, que ce soit par les associations communales ou par les habitants pour des locations ponctuelles, elle n'en souffre pas moins de quelques défauts de conception (accessibilité de la scène, aménagement peu fonctionnel des cuisines, isolation et confort thermique). L'étude proposée par Morbihan Energies a permis de mettre en lumière la nécessité de procéder au changement du chauffage ainsi que de grandes marges de progression concernant l'isolation du bâtiment.

Par ailleurs, la commune est lauréate de l'appel à projet lancé par Morbihan Energies concernant l'installation de panneaux photovoltaïques. Ainsi, la commune a décidé d'inclure dans cette rénovation le remplacement de la toiture actuelle comportant de l'amiante pour accueillir les panneaux photovoltaïques financés par Morbihan Energies et mettre en place de l'autoconsommation partage.

Madame le Maire rappelle qu'il a été décidé d'aller plus loin que la simple rénovation énergétique, rendue possible avec l'accompagnement de Morbihan Energies, pour procéder à une rénovation plus profonde de la salle communale.

Responsables associatifs, utilisateurs et professionnels de la restauration ont été réunis à plusieurs reprise afin d'échanger sur les propositions d'aménagements du maître d'œuvre.

Mod. 540730 - 04/22 Fabrègue Entreprise labellisée IMPRIM'VERT

Envoyé en préfecture le 04/02/2026
Reçu en préfecture le 04/02/2026
Publié le
ID : 056-215602293-20260202-2026_07-DE

Ces échanges ont permis d'enrichir la proposition de la commune et permettront une meilleure appropriation par les utilisateurs, associés à ce projet.

En outre, elle ajoute que le permis de construire de ce projet, déposé le 25 novembre 2024, a été accordé tacitement le 18 mars 2025.

De plus, elle rappelle qu'une subvention DETR 2026 a été sollicitée auprès de la Préfecture du Morbihan.

Dans ce contexte, une consultation de marché public selon une procédure adaptée a été publiée le 6 octobre 2025 8 heures sur le site mis à disposition par le syndicat Megalis, et ce, jusqu'au 7 novembre 2025 17 heures, date et heures limite de remise des plis.

Celle-ci a été décomposée en 18 lots. 121 dossiers ont été retirés et 49 offres ont été régulièrement déposées via le portail Megalis :

Lot n°	Désignation	Nombre d'offres reçue
1	Gros-œuvre	1
2	Charpente bois - Bardage	2
3	Couverture	2
4	Menuiseries extérieures	5
5	Menuiseries intérieures	5
6	Plâtrerie – Cloisons sèches - Isolation	2
7	Electricité	4
8	Plomberie – Chauffage – Ventilation	4
10	Carrelage	3
11	Peinture	5
12	Ite – Enduit et isolation par l'extérieur - Variante	2
13	Elévateur PMR	2
14	Désamiantage	4
15	Equipement de cuisine	1
16	Equipements de projection et de son	1
17	Rideau de scène	5
18	Charpente métallique	1
19	Aménagements paysagers	2

L'atelier d'architecture du Bourgeais (SCOP AAB), sis ZI du Bourgeais 56380 GUER, maître d'œuvre retenu par la commune, a procédé à l'analyse des différentes offres. La note finale est composée à 40% de la valeur financière, à 60% de la valeur technique.

Compte tenu du montant global des travaux atteint, il est proposé de ne pas actionner le lot n°12 ITE – Enduit et isolation par l'extérieur – variante.

Par ailleurs, le montant de maîtrise d'œuvre, des études et missions annexes s'élève à 59 074 € HT et tenait compte de l'ancien estimatif. Afin de tenir compte de la modification du montant des travaux, un avenant à ce contrat de maîtrise d'œuvre sera proposé lors du prochain conseil municipal.

Envoyé en préfecture le 04/02/2026
Reçu en préfecture le 04/02/2026
Publié le
ID : 056-215602293-20260202-2026_07-DE

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code de la commande publique et notamment ses articles R2122-2, R2123-1 et suivants ,

VU la délibération n° 2026-06 en date du 12 janvier 2026 portant demande de subvention DETR pour la rénovation de l'espace socio-culturel,

VU l'attestation d'autorisation tacite à un permis de construire délivrée le 18 mars 2025,

CONSIDERANT la nécessité de procéder aux travaux de rénovation l'espace socio-culturel,

CONSIDERANT l'avis d'appel public à la concurrence publié le 6 octobre 2025 et le nombre d'offres reçues par lot,

CONSIDERANT les résultats de la consultation et l'analyse des offres transmise par l'atelier d'architecture du Bourgeais,

Après avoir délibéré, le conseil municipal,

➲ **DECIDE** d'attribuer les lots aux soumissionnaires suivants :

Lot	Entreprise	Montant H.T.	Montant T.T.C.
01	SARL CONSTRUCTIONS ANTOINE	84 621,52 €	101 545,82 €
02	SAS LA MAISON DUBOIS	120 168,25 €	144 201,90 €
03	SMAC	169 913,52 €	203 896,22 €
04	MENUISERIE DANILO GUY	48 413,52 €	58 096,22 €
05	MENUISERIE DANILO GUY	62 907,08 €	75 488,50 €
06	MENUISERIE DANILO GUY	125 031,94 €	150 038,33 €
07	SAS LME ELECTRICITE	69 711,14 €	83 653,37 €
08	FROIDANIEL SCFO	130 275,00 €	156 330,00 €
10	SARL LES CARREAUX DE LANVAUX	30 298,57 €	36 358,28 €
11	SAS DEBAYS	20 339,20 €	24 407,04 €
12	*Non attribué*	-	-
13	SAS ERMHES	17 386,95 €	18343,23 €
14	DFD OUEST	22 560,54 €	27072,65 €
15	FROIDANIEL SCFO	48 520,48 €	58 224,58 €
16	I.S.A.	22 737,00 €	27 284,40 €
17	LEBLANC SCENIQUE SAS	7 245,00 €	8 694,00 €
18	FRANCOIS METALLERIE	21 780,00 €	26 136,00 €
19	ID VERDE	23 000,00 €	27 600,00 €
	TOTAL	**1 024 909,71 €**	**1 227 370,54 €**

➲ **DECIDE** d'attribuer à la société Bretagne Ingénierie, sise à 3, rue du Tribunal à Pontivy (Morbihan), les missions suivantes :

Entreprise	Mission	Montant H.T	Montant T.T.C.
Société	Etude charpente métallique	1 000,00 €	1 200,00 €
	Diagnostic et étude charpente bois	1 500,00 €	1 800,00 €
Bretagne Ingénierie	Etude béton armé	1 800,00 €	2 160,00 €
	TOTAL	**4 300,00 €**	**5 160,00 €**

Mod. 540730 - 04/22 Fabrègue Entreprise labellisée IMPRIM'VERT

Envoyé en préfecture le 04/02/2026
Reçu en préfecture le 04/02/2026
Publié le
ID : 056-215602293-20260202-2026_07-DE

➲ **DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal primitif de l'exercice 2026, chapitre 231,

➲ **AUTORISE** Madame le Maire, ou son représentant, à signer l'ensemble des marchés correspondants à chaque lot, toutes pièces ou documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération ainsi qu'à accomplir les formalités post attribution,

Fait et délibéré à Saint-Martin-sur-Oust, le 2 février 2026,

Le secrétaire de séance,
André BOUDART

Le Maire,
Marion LE POGAM

MAIRIE DE SAINT-MARTIN-SUR-OUST
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
(MORBIHAN)